

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 88 (2000)

Heft: 1441

Artikel: Où vont les Iraniennes ?

Autor: Dussault, Andrée-Marie

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281805>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Propos recueillis par
Andrée-Marie Dussault

Où vont les Iraniennes ?



Amitié sans frontières : Laurence Deonna en Iran (à gauche). Sur le mur, on devine les noms d'Allah et de Khomeïny.

L'arrivée massive des réformateurs au sein du Parlement iranien après les votations de février dernier est chose exceptionnelle dans une région où la démocratie fait cruellement défaut. Cela dit, les conservateurs n'ont pas brûlé leurs dernières cartouches, c'est le cas de le dire : le 12 mars dernier, deux balles atteignaient en pleine rue Saïd Hajarian, un journaliste proche de Mohammad Khatami, président de la république et réformateur. Laurence Deonna se défend de donner dans l'euphorie : la guerre entre factions risque d'être encore longue et long le chemin des femmes considéré depuis toujours comme la vitrine du régime. Reporter, écrivaine et photographe, Laurence Deonna couvre le Moyen-Orient depuis 1967. Elle est notamment l'auteur de « Persianeries, reportages dans l'Iran des mollahs, 1985-1981 ».

Femmes en Suisse : Lorsque Reza Khatami, réformateur et frère du président, affirme qu'« il y a en Iran des lois qui ne laissent pas les gens mener leur propre vie et nous voulons changer ça », peut-on imaginer que la victoire fulgurante des réformateurs sera favorable aux femmes ?

Laurence Deonna : Avant de répondre, il faut expliquer la façon dont fonctionne la République islamique d'Iran car elle est très particulière. L'Iran est le seul pays de la planète dont le pouvoir est entre les mains des religieux. D'autres pays, comme l'Égypte par exemple, ont beau avoir une Constitution déclarant l'islam comme religion d'État, leurs dirigeants n'en sont pas moins des laïcs. Même l'Arabie Saoudite, gardienne des lieux saints de La Mecque, est dirigée par des princes, la famille Al-Saoud. À la tête de l'Iran trône en haut de la pyramide, non pas le Président de la République, Khatami, le réformateur plébiscité en février dernier, mais l'omni-puissant Guide suprême de la République islamique, l'ayatollah Khamenei. Toute prise de décision doit être ratifiée par lui et par le Conseil des Gardiens,

qui sont des spécialistes de l'interprétation de l'islam et tous des conservateurs. Précisons que les ayatollahs au pouvoir ont mainmise sur tout ce qui fait la vraie force du pays : l'armée, l'économie, les médias, et la justice.

En ce qui concerne les femmes, le Shah, sans doute sous l'influence de son épouse Farah Diba, avait fortement assoupli certains aspects de la loi islamique les touchant. Avec la Révolution islamique, on est tragiquement retourné en arrière... À mon avis, tant que les ayatollahs conservateurs garderont le pouvoir, aucun changement radical n'est à espérer dans l'interprétation de la charia, le droit islamique de la famille (mariage, polygamie, divorce, répudiation, garde des enfants qui sont systématiquement remis au père, etc.), bref, les articles de loi qui intéressent directement les femmes. Il est à espérer que les nombreux députés réformateurs récemment élus au Majlis (le Parlement) auront assez d'influence pour rendre enfin possible une interprétation plus ouverte de l'islam, laquelle apportera immédiatement un peu d'air frais aux femmes.

Et qu'ils imposeront des réformes économiques qui leur rendront la vie moins dure. Si l'on pense que la révolution islamique a été faite au nom des pauvres, le moins qu'on puisse dire, c'est que la promesse n'a pas été tenue. Sans parler de tous les morts, tous les mutilés de la guerre sainte de l'Iran contre l'Irak (1980-1988)...

Qu'en est-il du statut des femmes en Iran par rapport aux pays voisins ?

L'Iran nage dans les contradictions. Ainsi la Révolution islamique a paradoxalement encouragé l'éducation des femmes, elle les a même souvent sorties de leur maison. Les conditions de vie des Iraniennes sont dans l'ensemble meilleures que dans les pays islamiques qui l'entourent. Habillée en nonne, vous pouvez faire presque n'importe quoi – enfin, ce qui est autorisé aux Iraniens en général... Les Iraniennes sont partout, au volant de leur voiture, à l'université, au bureau, dans la rédaction des journaux; elles sont cinéastes, actrices, elles ont leurs propres commerces, elles dirigent des laboratoires. L'une des héroïnes de mon livre,

Batoul Jazbi, est même astro-physicienne. Je vais vous étonner : si j'avais le choix entre plusieurs capitales de la région, Téhéran ne viendrait certainement pas en dernier sur ma liste. L'Iran est un pays qui bouge si on le compare à l'apathie dans laquelle sont en-geulés ses voisins. La vie intellectuelle et artistique y est extrêmement vivante, et ce en dépit des limites à la liberté d'expression. L'Iran n'est ni statique ni passif. Peut-être est-ce dû au courant très minoritaire (10 %) de l'islam que l'on pratique en Iran, le chiisme (alors que le sunnisme domine largement le monde musulman) ? Car il s'agit de ne pas faire du surplace : l'ayatollah ou le mollah chiite qui ne se renouvelle pas, n'offre pas de nouvelles interprétations de l'islam, ne pose pas de nouvelles questions philosophiques, est rapidement mis sur la touche, il « perd son public ».

Après vingt et un ans sous le régime de la République islamique, que constatez-vous en Iran ?

Il faut d'abord réaliser que plus de la moitié de la population a moins de vingt ans. Et que ceux qui ont vingt ans aujourd'hui n'ont jamais connu d'autre vie, leur naissance coïncidant avec celle de la Révolution (1979). Quand on est

né-e dans une idéologie, elle vous marque, même si on se rebelle contre elle. D'où ce déchirement que j'ai souvent senti chez la jeunesse iranienne. Les jeunes suffoquent sous les interdictions, mais en même temps, ils sont fiers de leur pays qui a su résister aux États-Unis et à l'holocauste culturel qu'ils imposent à travers le monde. Quant aux intellectuelles des premiers jours de la Révolution, elles se sentent piégées : le voile qu'elles avaient accepté de porter à nouveau, à la fois comme symbole d'une résistance contre l'Occident et d'une identité persane retrouvée, s'est aujourd'hui transformé pour elles en prison. Aucune femme, qu'elle soit Iranienne ou étrangère, n'est autorisée à sortir tête nue dans la rue. Sans doute peut-on s'attendre à ce que la victoire des réformateurs adoucisse un peu cet aspect-là de la vie des femmes ; sans doute verra-t-on de plus en plus de mèches dépasser du foulard et les longs manteaux islamiques prendre des couleurs. Mais au-delà ? En attendant, les Iraniennes serrent les dents. Leur pugnacité est extraordinaire. Comme partout, les femmes sont plus fortes que les hommes, mais en Iran elles ont le pompon. ❧

1. Éditions Zoé, Genève, 1998

L'extrême-droite autrichienne menace

En Autriche, l'arrivée au pouvoir du Parti de la Liberté a entraîné l'abolition du ministère de la condition féminine. Les ONG féminines autrichiennes craignent sérieusement que des décennies de travail s'effondrent rapidement : déjà, leur budget annuel est réduit à 40 % de ce qu'il était l'an dernier. Pour faire connaître vos protestations contre l'extrême-droite au Chancelier fédéral Wolfgang Schüssel et au président Thomas Klestil vous pouvez les atteindre respectivement aux adresses suivantes :

schuessel@oevp.or.at et thomas.klestil@hotmail.com

(amd)

Le Pakistan lutte contre les mines antipersonnel



Pakistan : 39,2 % des victimes de mines antipersonnel en meurent et 44,7 % sont amputées.

C'est pour discuter la finalisation d'un projet contre les mines antipersonnel que soutient la Fondation suisse d'aide aux victimes de mines antipersonnel que M. Faiz Mohammad, coordinateur de la campagne contre les mines antipersonnel au Pakistan et Mme Gul Sahida, victime d'une mine qui lui a fait perdre ses deux jambes, étaient à Genève le mois dernier. La délégation pakistanaise et la Fondation suisse ont profité de la date symbolique du 1^{er} mars, premier anniversaire de la Convention d'Ottawa, pour rappeler l'interdiction des mines antipersonnel aux 133 pays signataires et exercer des pressions sur les pays, dont les États-Unis et la Chine, qui n'ont toujours pas ratifié le traité.

Dans un pays où moins de 3,5 % du budget annuel est consacré à la santé et à l'éducation, il va sans dire que les victimes des mines antipersonnel – qui recouvrent notamment toute la ré-

gion frontalière afghane – n'ont pas l'espoir de retrouver une vie « normale ». Des études pakistanaises soulignent que 80 % de ces victimes ne peuvent plus travailler et, 50 à 80 % d'entre elles sont dépendantes de leur famille pour le reste de leur vie. Les femmes ont encore moins accès aux soins médicaux qui seront d'abord offerts aux hommes. Le cas échéant, elles devront être accompagnées par un homme de la famille pour se rendre à l'hôpital le plus proche qui est toujours très loin et devront impérativement se faire traiter par un médecin.

Le projet pakistanaise Campaign to Ban Landmines a pour objectifs d'éduquer la population et de faire de la prévention dans les régions rurales affectées par les mines, de réhabiliter ainsi que de réintégrer les victimes de mines antipersonnel et enfin, de réduire le taux de mortalité dû aux mines de 39,17 % à 19 %. ❧ (amd)